Exposition de Charleroi de 1911

Ve GROUPE

Palais des Travaux féminins

CLASSE 18

*

Madam la Directure,

L'Exposition de Charleroi en 1911 fournira à toutes les personnes qui s'occupent du développement intellectuel et moral de la classe ouvrière l'occasion de faire connaître les institutions dues à leur initiative, d'en affirmer la vitalité et d'en proclamer les succès.

Cette Exposition organisera un compartiment spécial destiné à mettre en lumière l'œuvre bienfaisante de la femme dans les multiples fonctions où elle déploie des trésors inépuisables d'activité et de dévouement.

La Classe 18 du Groupe V a pour mission de faire connaître le rôle joué par la femme dans les sciences, les arts, les institutions économiques, les mutualités, les coopératives, etc., et particulièrement dans la bienfaisance féminine, sous ses formes les plus variées.

Pour atteindre ce but, *la science*, *la littérature et la musique* seront représentées par des ouvrages et des partitions, manuscrits ou imprimés.

Les arts exposeront les nombreux ouvrages artistiques qui constituent en quelque sorte un monopole pour le talent féminin, à l'exception, toutefois, des tableaux et des sculptures. En un mot, cette section ne comportera que l'art appliqué et les miniatures. Un jury décidera de l'admission ou du refus des objets présentés. La classification de ceux-ci se fera en : 1º Travaux d'amateurs, et 2º Travaux de professionnels. La même classification sera faite pour les récompenses à attribuer.

Enfin, *les institutions économiques et la bienfaisance* pourront faire connaître, d'une manière instructive et attrayante, par des rapports, notices, règlements, tableaux, diagrammes, plans, dessins, photographies, etc., le but poursuivi et les résultats obtenus.

Tous les objets seront étalés dans un pavillon spécial, situé dans les jardins de l'Exposition et uniquement affecté au Groupe V. Une dame du Comité ou une personne déléguée par elle sera constamment présente dans le local.

Pour témoigner l'intérêt qu'il porte à cette section, le Conseil d'Administration de l'Exposition a bien voulu prendre à sa charge la construction et la décoration du Palais et la taxe des emplacements. En outre, il met à notre disposition un subside qui permettra de payer le transport et la surveillance des objets. Toutefois, les exposants qui poursuivraient, dans cette Classe, un but commercial ou lucratif direct, ne pourraient être admis à jouir de cette gratuité.

Il doit être entendu aussi que les tableaux à encadrer ou d'autres objets qui exigeraient un dispositif particulier d'étalage devront parvenir au Comité prêts à être exposés.

Nous faisons un appel pressant à votre coopération et espérons que vous aurez à cœur de contribuer à la réussite de cette œuvre patriotique qui a obtenu un si légitime succès aux Expositions de Bruxelles en 1897, de Liége en 1905 et de Bruxelles en 1910.

Nous prions toutes les personnes qui voudront bien nous donner leur concours de renvoyer le plus tôt possible, et de toute manière avant le 31 Janvier courant, les deux exemplaires du bulletin d'adhésion ci-joint à Mademoiselle la Comtesse Marie d'Oultremont, 37, Place de l'Industrie, à Bruxelles; à Mademoiselle (Jules) Dupont, à Marcinelle, ou à Madame Alfred Quinet, 5, rue de Turin, à Bruxelles.

Nous insistons d'autant plus pour obtenir une prompte réponse que, si les adhésions étaient trop nombreuses, le Comité pourrait se voir obligé d'en écarter un certain nombre, le subside et l'emplacement mis à sa disposition par le Gouvernement étant limités.

Veuillez agréer, M

, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité de la Classe 18:

Les Secrétaires-Trésorières :
Comtesse Marie d'OULTREMONT ;
M¹¹e (Jules) DUPONT ;
M™e A. QUINET.

La Présidente, M^{me} LE TELLIER.

Les Vice-Présidentes :
Baronne de GAIFFIER d'HESTROY,
M^{me} Jules DESTRÉE.

Pour le Comité du Groupe V :

Le Commissaire,
PAUL WAUTERS.

La Présidente, Comtesse John d'OULTREMONT.

Le Secrétaire du Groupe, Léon FOULON. Les Présidentes-Adjointes : Mme LACANNE ; Mme LE TELLIER.